

# GROUPE INTER-BAILLEURS ENVIRONNEMENT ET CLIMAT EN RDC (GIBEC)

Publication du Rapport relatif à la mission de contrôle de la légalité des allocations et cessions des concessions forestières réalisée par l'IGF

## Communiqué de presse

Le Groupe Inter-bailleurs de l'Environnement et Climat (GIBEC) œuvrant en République Démocratique du Congo (RDC) a accueilli avec satisfaction la publication ce 1<sup>er</sup> avril 2022, sur le site web du Ministère de l'Environnement et Développement Durable, du rapport de mission de contrôle de la légalité des allocations et cessions des concessions forestières diligentée par le Premier Ministre et réalisée par l'Inspection Générale des Finances.

Le GIBEC se félicite de la publication dudit rapport qui, malheureusement, atteste la crainte de certaines parties prenantes, notamment sur le non-respect du moratoire instauré afin d'assainir le secteur des forêts en République Démocratique du Congo (RDC).

Le GIBEC encourage le Ministère de l'Environnement et Développement Durable (MEDD) à accélérer le processus devant conduire aux diverses réformes nécessaires à l'assainissement total du secteur forestier, et à la promotion d'une gestion durable et transparente des ressources forestières et autres ressources naturelles du pays.

Le GIBEC voudrait saisir cette opportunité pour rassurer le Gouvernement de la République Démocratique, de la détermination de l'ensemble de ses membres à soutenir les efforts du gouvernement visant à assainir le secteur forestier, en vue de le rendre plus efficient et plus compétitif et à même de contribuer de manière plus significative au développement économique et social du pays.

Le GIBEC exprime sa satisfaction de l'implication personnelle du Chef de l'Etat et de l'ensemble du Gouvernement pour faire avancer la gouvernance climatique en RDC et de faire respecter les engagements pris par le Pays lors de sa participation à la COP26. Le Groupe Inter-bailleurs de l'Environnement et Climat œuvrant en RDC se dit disposé à accompagner la réalisation de la requête faite par le Président de la République au Conseil des Ministres du 1er avril 2022.

Pour le Groupe Inter-bailleurs de l'Environnement et Climat,

Jolke Oppewal

Ambassadeur du Royaume des Pays-Bas en RD Congo

